

## **« Plan piscine » et « Etat des lieux des piscines » : vos bassins ne couleront pas !**

Dans un communiqué de presse du 1 juin 2010, le Ministre des Sports, André Antoine, a dévoilé le « Plan piscine » pour la Wallonie et la Communauté française.

Dans le communiqué de presse du Ministre, on peut lire que ce plan a été développé en fonction des objectifs suivants :

1. Le décret mission définissant les missions prioritaires de l'enseignement impose aux enfants de 6ème primaire de savoir nager ;
2. La pratique de la natation contribue au développement de la condition physique générale, tant chez les écoliers que chez les étudiants ;
3. Les piscines constituent un moyen privilégié autorisant une revalidation progressive ;
4. La pratique de la natation doit pouvoir être accessible à tous ;
5. Le développement de la pratique de la natation en Communauté française.

Pour mener à bien ce « Plan Piscine », le Ministre des Sports a, entre autres, mis en place un plan de rénovation.

Il s'agit d'investissements jugés prioritaires représentant un montant total pour la Wallonie de près de 9,2 millions d'euros et englobant :

- > Rénovations des piscines : Saint Ghislain, Soignies, Fleurus, Charleroi, Lobbes, Marcinelle
- > Subsidés pour les piscines : Oupeye et Leuze en Hainaut et Neufchâteau.
- > Aménagement de piscine : Herve
- > Restauration de piscine : Chevetogne

Ce programme de rénovation est complété par un plan de construction de nouvelles installations: la part contributive de la Région s'élève dans ce cadre à plus de 22 millions d'euros pour 9 piscines au total (Ciney, Rebecq -Braine Le Château - Tubize - Ittre, Ans, Seraing, Liège, Braine-l'Alleud, Braine le Comte, Virton et enfin Mons).

L'AES se félicite bien entendu de cette décision qui s'inscrit dans le financement alternatif lancé par le Ministre des Sports précédant et espère que les investissements de rénovation/construction des piscines pourront être amplifiés dans les années à venir afin que le parc de piscines soit en adéquation avec la politique sportive que les autorités entendent mener.

### **Etat des lieux des piscines : l'AES enquête avec Infraspports**

Comme nous l'avons signalé dans nos précédentes revues et lors de nos colloques, un grand nombre de piscines construites dans les années 70' sont vieillissantes et leur rénovation et/ou reconstruction est inévitable. Il est primordial de disposer d'infrastructures performantes permettant l'apprentissage et la pratique de la natation.

C'est pourquoi, afin d'évaluer plus précisément l'état général des bassins de natation et de pouvoir rendre un rapport plus détaillé des besoins, Infraspports, en collaboration avec l'AES, réalise une étude dans le but d'établir un cadastre sur l'état des lieux des 150 piscines en Wallonie.

Après avoir contribué à établir le questionnaire, l'AES s'est également chargée de son envoi et du suivi des réponses et le personnel d'Infraspports s'est rendu dans diverses piscines pour aider les gestionnaires à compléter l'évaluation demandée.

Cette enquête vise notamment à déterminer :

- l'état du bâtiment, de l'eau, de l'air, du chauffage et des économies d'énergies, de la sécurité, de la pertinence d'une cogénération et des installations ludiques/loisirs.

- Le type de population et fréquentation ;
- L'implantation et la gestion.

Cette enquête sera abordée lors de la prochaine Journée Technique Piscine qui traitera de la rénovation et/ou la construction des piscines.